

Cession d'actions Meetic par certains actionnaires et élargissement du flottant à 40,2% du capital

Boulogne- Billancourt, le 4 avril 2006

Le conseil d'administration de Meetic a été informé ce jour par certains actionnaires de leur intention de céder un nombre total de 2 121 818 actions, représentant 12,84% du capital de la société.

Il est précisé que cette cession est effectuée sous forme d'un placement accéléré auprès d'investisseurs institutionnels qualifiés en France et hors de France.

Au terme de ce placement institutionnel, la participation de Monsieur Marc Simoncini passera de 41,63% à 38,00% du capital et de 53,8% à 51,1% des droits de vote de la société. Trois des actionnaires cédants, à savoir, Monsieur Marc Simoncini, AGF Innovation 4 et AGF Innovation 5, ont déclaré avoir souscrit à l'égard de Société Générale, seul Chef de File et Teneur de Livre du placement institutionnel, un engagement de conservation des actions qu'ils détiendront encore après cette opération, d'une durée de respectivement 180 jours pour Monsieur Marc Simoncini et 90 jours pour AGF Innovation 4 et AGF Innovation 5, à compter de la date du règlement et de la livraison de la cession. Monsieur Marc Simoncini a fait part aux membres du conseil d'administration de son intention de rester un actionnaire significatif à long terme de la Société.

Cette opération va permettre l'élargissement du flottant de la société de 27,3% à 40,2% et contribuera ainsi à une meilleure liquidité du titre Meetic.

Les actions Meetic ont été admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris le 12 octobre 2005 au prix de 22,30 € par action. Depuis lors, le cours de bourse a progressé d'environ 29%.

Société Générale agit en tant que seul Chef de File et Teneur de Livre du placement institutionnel.

Incidence de l'opération sur la répartition du capital de Meetic

Actionnaires	Répartition du capital au 31/12/ 2005	Répartition du capital après réalisation de la cession
Monsieur Marc Simoncini ⁽¹⁾⁽²⁾	41,63%	38,0%
AGF Innovation 4 ⁽³⁾	3,05%	1,83%
AGF Innovation 5 ⁽³⁾	3,05%	1,83%
Monsieur Jacques Collin ^{(3) (4)}	2,3%	1,39%
Autres actionnaires cédants ⁽⁵⁾	13,6%	7,74%
Autres actionnaires non cédants ⁽⁶⁾	9,02%	9,02%
Autres (y compris le public)	27,35%	40,19%
Total	100%	100%

(1) Président du Conseil d'administration et directeur général de Meetic.

(2) Y compris les actions ayant préalablement fait l'objet d'une donation aux membres de sa famille.

(3) Membre du conseil d'administration de Meetic.

(4) Directement et indirectement via la Société civile Allure.

(5) SCI Seamary, Philippe Chainieux, Thierry de Passemar, Jean-Guilhem Lerouge, Philippe Dian, Véronique Huurnemann, Bernard Maillet, Emmanuelle Sawko, Jean David Blanc, Daniel Chambon et Luc Chalmey.

(6) Christophe Salanon, MDP, ARAN Investment, William Guillouard, Emmanuel Prevost.

A propos de MEETIC, le leader européen de la rencontre en ligne (www.meetic-corp.com)

Quatre ans après son lancement commercial, MEETIC a réussi à s'imposer comme le leader européen de la rencontre en ligne avec plus de 17,0 millions de profils enregistrés depuis sa création. MEETIC est présent dans 13 pays d'Europe et en Chine et disponible en 10 langues. Poursuivant depuis sa création une stratégie claire de leadership basée sur une politique qualité prioritaire, un marketing innovant et une parfaite maîtrise technologique permettant la gestion d'une base de données de 2,6 millions de profils actifs à 30 jours, la société s'attache à améliorer en permanence ses services et à répondre encore plus précisément aux différentes attentes de ses abonnés en Europe. MEETIC vient de lancer deux nouvelles offres, ULTEEM by MEETIC (site de rencontres par affinité psychologique) et SUPERLOL, premier réseau communautaire mobile. MEETIC a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 43 M€ pour un résultat net de 5,7 M€.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente, ni la sollicitation d'un ordre d'achat, des actions MEETIC aux Etats-Unis. Les actions MEETIC n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le "Securities Act de 1933") et ne peuvent être vendues aux Etats-Unis qu'à la condition d'avoir fait l'objet d'un enregistrement auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission ou de bénéficier d'une exemption d'enregistrement. MEETIC n'a pas l'intention de procéder à l'enregistrement des actions MEETIC au titre du Securities Act de 1933, ou de faire appel public à l'épargne aux Etats-Unis d'Amérique.

Ce communiqué est destiné uniquement aux personnes qui (1) sont en dehors du Royaume-Uni, (2) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act (2000) Order 2005 ("l'Ordre") ou (3) sont des personnes visées par l'Article 49(2) (a) à (d) ("high net worth companies", "unincorporated associations",...) de l'Ordre (ces personnes étant ensemble désignées comme les "personnes habilitées"). Ce communiqué est uniquement destiné aux personnes habilitées et ne doit pas être utilisé ou invoqué par des personnes qui ne seraient pas habilitées. Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec ce communiqué sont réservés aux personnes habilitées et ne peuvent être réalisés que par les personnes habilitées.

Les actions ne sont disponibles et ne pourront être offertes qu'aux personnes habilitées et toute offre, sollicitation ou accord en vue de l'achat des actions existantes ne pourra être réalisé qu'avec des personnes habilitées.

Aucune autre personne ne doit s'en remettre à ce communiqué. La diffusion du présent communiqué ou de tout autre document lié à l'offre doit être réalisée dans le respect des règles précitées.

La distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation de la législation applicable. Ce communiqué ne doit pas être diffusé aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

MEETIC
Direction financière
 Sandrine Leonardi
 Directeur financier
 Tél. : 01 58 17 05 70
investisseurs@meetic-corp.com

MEETIC
Relations Presse
 Virginie Andouard
 Relations presse
 Tél. : 01 58 17 05 77
v.andouard@meetic-corp.com

NewCap
Communication financière
 Emmanuel Huynh
 Pierre Laurent
 Tél. : 01 44 71 94 94
infos@newcap.fr

* * *